

# SAINT CLAIR DU RHONE

PROJET PEDAGOGIQUE

2023-2024

ACCUEILS PERISCOLAIRES

Gestionnaire : Commune de St Clair du Rhône

Direction : HUC Prune





## SOMMAIRE

1. Préambule.
2. Présentation de la commune et de ses objectifs éducatifs
3. Des objectifs pédagogiques portés par la direction et l'équipe d'animation
4. Fonctionnement des accueils périscolaires
5. La place de l'Enfant
6. Le rôle de l'animateur
7. Les relations avec les partenaires
8. Le temps des repas collectifs
- 9 La communication
- 10 L'évaluation

## PREAMBULE

Pourquoi un projet pédagogique ?

→ Pour donner une ligne directrice : le projet pédagogique présente une base commune pour les accueils périscolaires de la commune de Saint Clair du Rhône., il sera bien évidemment adaptable aux spécificités de chaque site. Un projet pédagogique n'est pas figé dans le temps, il évolue selon les orientations éducatives de la municipalité évoquées dans le Projet Educatif de Territoire.

→ Le projet pédagogique est donc le prolongement du projet éducatif de territoire. Il permet d'affiner des objectifs généraux en objectifs opérationnels ou pédagogiques, puis en moyens.

→ Il permet de concrétiser des idées générales en moyens humains, matériels, organisationnels et en activités mis en place sur chaque site.

→ Ce projet est la colonne vertébrale de nos temps d'accueil périscolaires. Chaque animateur devra s'impliquer dans les engagements pris et faire vivre ce projet par ses actions et sa posture.

## PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DE SES OBJECTIFS EDUCATIFS

La commune de Saint Clair du Rhône compte environ 4000 habitants.

De par sa situation géographique et son réseau de transport, les familles travaillant pour la plupart sur Lyon font le choix de venir s'installer à Saint Clair du Rhône et ses environs. Son développement a conduit les équipes municipales à proposer des services adaptés aux familles et à leurs enfants (modes de garde, loisirs, éducation...).

Il existe quatre groupes scolaires sur la commune, ce qui représente 403 enfants de 3 à 12 ans :

Ecole publique de Glay

Ecole publique du Village

Ecole publique des Grouilleres

Ecole privée Saint Paul

On peut aussi trouver sur ce territoire un centre de loisirs extrascolaire, un multi accueil, un relais d'assistantes maternelles, une école de musique, un Syndicat Intercommunal de Gestion des Installations Sportives, un foyer de vie pour personnes âgées.

Un grand nombre d'infrastructures a été construit afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de la population et chacun peut pratiquer dans le riche milieu associatif de la commune son centre d'intérêt.

Suite à la réforme des rythmes scolaires et au vu du besoin de prise en charge des enfants en dehors des temps scolaires, la commune a décidé de rédiger son Projet Educatif de Territoire afin de mobiliser toutes les ressources du territoire pour garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Aujourd'hui, en terme d'accueils périscolaires, la commune propose des accueils les matins et soirs ainsi que les temps de restauration les midis. Tous ces temps ne sont pas déclarés en Accueil Collectif de mineurs. Seul, le temps du Mercredi est déclaré en accueil périscolaire auprès de la DDSCS.

La municipalité a pour ambition de ne plus considérer les accueils comme des garderies et d'évoluer à terme vers un accueil de loisirs périscolaire qui présente une plus-value éducative répondant aux besoins des enfants et aux attentes des parents en proposant des actions de qualité.

Pour cela, les services doivent tendre vers des accueils de qualité proposant des activités diversifiées, coordonnées avec une démarche pédagogique et éducative.

## **OBJECTIFS EDUCATIFS**

La commune de St Clair du Rhône met en place une politique pour les 0-17 ans afin de développer son secteur petite enfance / enfance / jeunesse. Les élus souhaitent accompagner ce public et donner la possibilité aux familles du territoire de voir grandir leurs enfants dans un cadre épanouissant, enrichissant et constructif et pour cela veulent :

**« Donner les moyens et les outils nécessaires à l'enfant pour être acteur de sa propre vie et pour devenir le citoyen de demain, riche de valeurs ».**

Sans oublier que les premiers éducateurs de l'enfant sont ses parents, les professionnels sont présents pour assurer une continuité entre le cadre familial et l'accueil dans les structures de la commune. Permettre à l'enfant d'être acteur de sa vie, c'est respecter son individualité, son rythme, ses besoins et ainsi lui permettre de grandir en développant son autonomie.

Sans oublier la nécessaire coéducation avec la famille, les professionnels sont garants des actions menées au quotidien avec l'enfant accueilli. Permettre à l'enfant de devenir citoyen, c'est lui transmettre des valeurs, c'est l'autoriser à explorer, à acquérir des connaissances par ses expériences et ainsi lui permettre de devenir un acteur du monde qui l'entoure

### **Les axes éducatifs à développer :**

Dans la politique globale d'accompagnement des jeunes de 0 à 17 ans, les élus souhaitent particulièrement pouvoir développer les orientations suivantes, à travers l'ensemble de leurs projets et de leurs actions sur le territoire :

#### **AXE INDIVIDUEL**

- **Permettre à l'enfant son développement individuel en encourageant la construction de l'estime de soi**

#### **AXE COLLECTIF**

- **Favoriser le Vivre Ensemble pour permettre à chaque individu de trouver sa place au sein du collectif**

#### **AXE ENVIRONNEMENT**

- **Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement par l'éveil et la sensibilisation au monde qui l'entoure.**

Les projets et les actions menés par les équipes doivent s'inscrire dans un ou plusieurs de ces axes. L'objectif étant de permettre à l'enfant de se construire en développant de multiples compétences.

## DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES PORTES PAR LA DIRECTION ET L'EQUIPE D'ANIMATION

Dans le prolongement et la continuité des objectifs éducatifs dégagés par les élus, la direction, en concertation avec l'équipe, a dégagé des objectifs pédagogiques qu'elle se fixe d'atteindre par le biais de moyens.

Afin que ces objectifs soient atteints, il est primordial que l'équipe d'animation dans sa globalité adhère aux valeurs et axes prioritaires énoncés en amont.

Ces objectifs pédagogiques restent les mêmes que ceux définis pour l'année scolaire précédente. Néanmoins après avoir évalué le projet pédagogique avec l'équipe, il s'avère que des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs n'ont pas été tous exploités.

L'objectif pour tous de cette année est d'atteindre tous les objectifs fixés.

### UNIFORMISER L'OFFRE ET LA QUALITE SUR LES DIFFERENTS LIEUX D'ACCUEIL DE LA COMMUNE

Offrir à tous les enfants scolarisés l'accès à des activités de qualité

Permettre d'être accueillis dans un lieu rassurant, agréable et propice à des activités éducatives

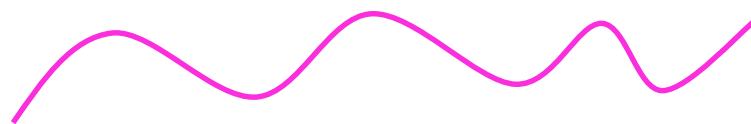
Proposer un panel d'activités riche et varié

## PRENDRE EN COMPTE LE RYTHME DE L'ENFANT ET ADAPTER NOS ACTIVITES A LEURS BESOINS ET ENVIES

Prendre en considération le bien-être des enfants dans la mise en œuvre de nos activités

Rendre l'enfant acteur de la vie des accueils périscolaires

Etre à l'écoute et réceptif quant aux attentes des enfants



## ACCOMPAGNER LES ENFANTS DANS LE DEVELOPPEMENT D'UNE ATTITUDE ECO RESPONSABLE

Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire

Informar les enfants sur l'équilibre alimentaire

Réduire l'impact environnemental

## UTILISER LES RESSOURCES LOCALES POUR OPTIMISER LA DECOUVERTE, L'OUVERTURE AUX AUTRES ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Accompagner nos enfants et jeunes pour devenir des adultes responsables

Favoriser l'intégration de l'enfant en l'accompagnant dans sa construction tout en lui laissant une certaine autonomie et en lui permettant de développer un esprit critique.

Valoriser la mixité sociale dans sa globalité.

Etre à l'écoute et réceptif quant aux attentes des enfants

### Par quels moyens allons-nous tendre vers ces objectifs ?

→Maintien de tarifs accessibles à tous

→Collaboration et partenariat avec des intervenants de qualité adhérant au projet

→Vigilance quant à la sécurité physique, morale et affective des enfants lors des activités

→Installation d'un climat de confiance avec les familles grâce à une écoute et un accueil de qualité

→Mise en place des accueils périscolaires dans les écoles de la commune qui sont des lieux connus de tous et adaptés aux activités

→Importance d'un personnel qualifié rassurant les enfants et familles et compétent dans son domaine grâce à son savoir-faire et formation

→Appropriation des lieux par les enfants via la décoration et l'aménagement

→Mise en place d'un permis à point individuel qui permettra de comprendre les conséquences de ses propres bêtises

→Mise en place d'un système d'évaluation collective basé sur la pédagogie positive en valorisant les actions positives en faveur du collectif

→En tant qu'acteurs éducatifs, et en complémentarité avec l'école, il paraît nécessaire de mettre en place des ateliers de prévention et de sensibilisation sur divers thèmes



- Les activités doivent être réfléchies et préparées en amont afin de proposer quelque chose de qualité et adaptable au public.
- La programmation des activités résulte d'un travail collectif de l'équipe d'animation en s'appuyant sur les compétences de chacun et dans une démarche de communication
- Partenariat avec les associations locales du territoire qui possèdent des centres d'intérêt et des savoirs dans des domaines variés
- Tout enfant est libre de son choix de participer ou pas à une activité, En aucun cas, il se retrouvera face à une situation de force, il sera plutôt invité à découvrir, pratiquer, observer...
- Afin que chacun trouve sa place, nous varierons les activités collectives et les activités individuelles.
- Des bilans réguliers seront instaurés avec les enfants afin de connaître leurs envies, attentes, mécontentements sous diverses formes
- Une plage est prévue chaque période afin que l'enfant ait la possibilité de faire ce qu'il a envie et ce dans la limite du possible et du raisonnable. L'enfant a droit aux loisirs mais il a aussi le droit de ne rien faire tant que cela n'empiète pas sur la liberté des autres et sur l'organisation générale.
- Afin de responsabiliser les enfants, il paraît nécessaire de les faire participer à tous les moments de la vie des différents accueils. Ils ne sont pas de simples consommateurs mais, au contraire, des acteurs majeurs dans la vie des structures.
- Une démarche pédagogique positive est mise en œuvre sur les temps d'accueils des enfants. Les enfants seront impliqués de façon ludique dans la vie des structures. Le collectif primera sur l'individualité. Les valeurs inhérentes au savoir vivre et vivre ensemble seront les bases de cette démarche. Aucune sanction disciplinaire ne sera appliquée, seulement des sanctions réparatrices afin de permettre à l'enfant de comprendre, d'analyser et de réparer sa bêtise.
- L'éducation du peuple par le peuple et pour le peuple passe par l'échange, la discussion, la prise d'initiative et la curiosité qui devront toujours rester au centre des préoccupations de tous.
- Instauration et application du tri des déchets sur les différents accueils avec la mise en place d'une signalisation adaptée et compréhensible par les enfants (propre réalisation)
- Favoriser le circuit court dans l'achat de certaines denrées alimentaires pour les temps de restauration.
- Les animateurs mangent à table avec les enfants, 1 animateur a une table d'enfant.

→Les animateurs ont pour mission principale l'animation, l'encadrement et la surveillance des enfants sur le temps méridien. Ils participeront uniquement au service du plat chaud

→Tout enfant cassant volontairement de la vaisselle ramassera les débris

→Lutter contre le gaspillage alimentaire. Ceci n'implique en rien de forcer les enfants à terminer leurs assiettes mais de plutôt servir des quantités raisonnables adaptées aux désirs et à la faim des enfants et d'avoir une démarche d'invitation à goûter. De plus, les desserts restants peuvent être resservis au goûter des enfants Afin d'améliorer cette démarche, il paraît essentiel d'avoir une approche ludique autour de l'alimentation.

→Aucun déchet alimentaire non resservi aux enfants ne sera jeté devant eux. En effet, on parle régulièrement de lutter contre le gaspillage alimentaire et nous nous devons d'être exemplaire dans nos pratiques

→Les enfants pourront se resservir deux fois (si quantité suffisante) pour l'entrée et le plat. Le pain est en libre disposition et à volonté de l'enfant

→Être vigilants quant à la consommation d'eau et d'électricité. Veiller à éteindre la lumière quand on sort d'une pièce, ne pas laisser les robinets d'eau ouverts, se servir de l'eau usée pour arroser les plantes ...

→Arrêter d'être dans la surconsommation de produits et favoriser le recyclage. Mettre en place des activités avec du matériel recyclé tant que possible. Distribuer des feuilles de brouillon pour les dessins des enfants qui peuvent être récupérées dans les autres services municipaux. Instaurer des boîtes de récupération de cartouche d'encre, de piles...Arrêter de jeter des choses qui pourraient servir à des associations humanitaires ou à des particuliers.

→Acheter et manger des fruits et légumes de saison procurés de préférence chez des producteurs locaux

→Mise en place d'un ou plusieurs potagers, avec l'aide du jardinier de la commune, réalisés par les enfants et consommés par eux même.

→Sur le temps méridien, seront mises en place des semaines avec des thématiques particulières ( alimentation et animation)

→Il est bien évident que les actions citées ci-dessus ne peuvent se réaliser qu'après mis en place des sessions d'informations et de sensibilisation. Afin que les enfants s'imprègnent et s'investissent dans ces actions, ils devront participer pleinement à l'élaboration et la réalisation des activités.

→On s'aperçoit que beaucoup d'enfants ne pratiquent plus d'activités culturelles en dehors de l'école. Il paraît primordial dans notre rôle d'acteurs éducatifs de mettre en place des activités culturelles variées afin de favoriser la découverte et la pratique de celles-ci. Des ateliers de théâtre, danse, chant, peinture seront instaurés avec si besoin le recours à un intervenant extérieur.

→Il est constaté que les enfants passent la plupart de leurs temps dans les écoles donc dans les accueils, ce sont de véritables lieux de vie et de socialisation pour eux. Tout comme l'école, les accueils doivent leur transmettre des valeurs essentielles à la vie en collectivité.

→Une de nos missions est de responsabiliser les enfants dans la vie de la structure afin de mieux vivre ensemble adultes et enfants.

→Sur les temps de repas collectifs, les enfants seront chargés du débarrassage de la table, de l'approvisionnement en pain et en eau afin de faciliter le travail des agents et ce, dans un esprit d'équipe. Ils ne nettoient pas les tables avec des lavettes, ils ramassent seulement leur « cochonnerie »

→Sur les temps d'activités, les enfants participeront à la mise en place et au rangement du matériel.

→Une des valeurs primordiales de la vie en société est le respect d'autrui. Il est bien évident que ce respect doit se faire entre les enfants, mais aussi entre adultes et enfants, ce qui sous-entend un langage correct, une tenue appropriée et une non-violence verbale ou physique.

→Une grande place sera laissée à l'autonomie des enfants. L'adulte n'est pas là pour faire à la place de l'enfant mais pour l'aider si besoin. Les enfants ont aussi besoin de temps libres pendant lesquels ils s'inventent leur propre règle, leur propre jeu en faisant appel à leur imagination ce qui n'empêche pas la surveillance des adultes.

→Vivre en collectivité c'est vivre avec autrui tout en acceptant les différences des autres qui ne peuvent être qu'enrichissantes dans la construction de l'enfant.

→Hormis les activités manuelles, sportives, culturelles, il sera mis en place des activités d'expression orale afin de développer l'échange, la prise de parole et l'esprit critique des enfants.

Il est nécessaire qu'ils puissent s'exprimer lors de débats sur des thèmes précis encadrés par des adultes.

→Il paraît essentiel de faire découvrir aux enfants le territoire dans lequel ils vivent et notamment de les sensibiliser au patrimoine local

## FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Un accueil périscolaire est mis en place pour chaque école publique de la commune :

-école des Grouilleres

-école de Glay

-école du Village **ATTENTION** : Dès Septembre 2023, les accueils matin et soir se feront à l'espace Benatru situé chemin Emile Faure à Saint Clair du Rhône

Accueils dissociés par tranche d'âge (maternels et primaires) quand les locaux et le personnel le permettent.

	GROUILLERES	VILLAGE	GLAY
ACCUEIL DU MATIN	7H00-8H20	7H00-8H20	7H00-8H20
TEMPS MERIDIEN	11h45-13h20	11h45-13h20	11h45-13h20
ACCUEIL DU SOIR	16H15-18H30	16H15-18H30	16H15-18H30

*A compter de Septembre 2023, les temps d'accueil matin et soir de l'école du Village se dérouleront au sein de l'espace Benatru*



## LES EQUIPES PROFESSIONNELLES DES TEMPS D'ACCUEILS

	GROUILLERES	VILLAGE	GLAY
Accueil du matin	Severine Françoise Christine	Barbara Maeva	Mégane Inès Daryl
Temps méridien	Atsems : Nathalie et Jézabel	Atsems : Farida et Cécile	Atsems : Irène et Isabelle
Accueil du soir			

Selon les effectifs, des animateurs diplômés pourraient venir compléter les équipes ponctuellement



### **ACCUEIL DU MATIN :**

Les enfants arrivent le matin à partir de 7h00. L'arrivée des enfants est échelonnée. Ils sont accueillis dans le local adapté à leur tranche d'âge et par le personnel. A 8h20 le personnel amène les enfants à l'école. Il n'y a pas de collation fournie par la collectivité mais les enfants peuvent emmener leur propre collation s'ils le souhaitent.

Ce qui est proposé aux enfants jeux en libre accès (jeux de société, poupées, voitures, lego...), activités calmes (contes, lecture, dessin), activités manuelles, activités à thème, activités à la demande des enfants.

Ce qui est recherché par les équipes : **un accueil en douceur** où l'enfant est libre d'évoluer selon ses envies. L'accueil et les propositions sont individualisés pour permettre à l'enfant de se réveiller selon son rythme.

### **TEMPS MERIDIENS :**

Les enfants sont accueillis à la sortie des classes par les animateurs Pour les maternels, sur tous les sites, une (voire deux) ATSEM reste(nt) le temps du midi avec les enfants. Cette année, les enfants seront réellement impliqués sur ce temps. Ils participeront pleinement au déroulement de ce temps.

Pendant le repas, le personnel incite les enfants à goûter, à découvrir de nouvelles saveurs mais aussi il garantit le calme et leur sécurité physique et affective.

Le temps de midi est un temps charnier pour les enfants, c'est un moment où ils expriment leurs émotions, leurs inquiétudes mais c'est également un temps propice aux activités où chaque enfant aura le choix de ce qu'il veut faire.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale et acheminés par liaison chaude. Les menus sont élaborés par une diététicienne selon un plan alimentaire précis.

Ce qui est proposé aux enfants : jeux extérieurs, jeux ludiques (jeux de société, cartes, jeux de construction).

Ce qui est recherché par les équipes : ce temps doit être **une pause agréable** permettant à l'enfant de se détendre.

## ACCUEIL DU SOIR

De 16h15 à 18h30, des activités et jeux sont proposés aux enfants en accès libre. Les enfants ont également la possibilité de se reposer ou de ne rien faire. Un espace est mis à disposition des écoliers souhaitant réviser leurs leçons au calme. Les devoirs sont faits de façon autonome par les enfants et sur la base du volontariat. Ce service ne peut être proposé que si la mise à disposition du personnel le permet. Rappelons tout de même que c'est juste un moment de surveillance et non une aide aux devoirs.

**L'adulte ne se substitue pas aux parents pour la vérification et la correction des contenus, ni aux enseignants pour les explications méthodologiques.**

Ce qui est recherché par l'équipe : Permettre à l'enfant d'avoir le choix et de passer un moment de plaisir en ayant accès à des activités ludiques et de détente. Lui permettre aussi de « ne rien faire » ou d'être au calme. Favoriser les temps d'échanges et de discussions avec l'enfant.

## Éléments communs sur tous les lieux et temps d'accueil :

- un règlement intérieur et des règles de vie
  - du personnel compétent et disponible
  - des règles d'hygiène
- une liste de présence des enfants pointée par le personnel obligatoirement
- des mesures et du matériel pour prise en charge pour les petits bobos
  - du mobilier et matériel pédagogique adaptés
  - une alimentation riche et équilibrée
  - des normes de sécurité
- respect des tranches d'âge dans les activités
  - respect du rythme de l'enfant

Mais surtout des objectifs communs qui se réfèrent  
au **BIEN ETRE DE TOUS**



## LA PLACE DE L'ENFANT

**L'Enfant est placé au centre de nos préoccupations.** Il s'agit de permettre à l'Enfant de s'exprimer en tant qu'individu tout en respectant la collectivité.

S'exprimer s'entend au sens de : agir, ressentir, dire.

L'Enfant doit donc pouvoir évoluer dans un espace lui permettant d'agir sur le monde qui l'entoure.

L'enfant, à travers les activités, doit identifier les valeurs du groupe ainsi que la notion d'engagement pour lui et pour les autres.

L'Enfant doit pouvoir s'exprimer dans un climat de confiance sur des temps formels ou informels.

L'enfant par le biais de la vie en collectivité doit pouvoir partager avec ses camarades ses connaissances, compétences, savoir-faire et savoir être.

L'enfant doit pouvoir évoluer avec une certaine autonomie afin d'acquérir le sens des responsabilités

Chaque enfant est accueilli en tant qu'individu propre et permet la construction du collectif.

### Accueil des enfants malades et/ ou en situation d'handicap :

- entretien avec la famille et la direction du service afin d'établir les modalités d'accueil des enfants répondant à leurs besoins spécifiques. (PAI)
- sensibilisation et formation de l'équipe d'animation
- temps de présentation et d'échange avec les autres enfants
- temps d'échange avec les structures extérieures intervenant auprès des enfants en situation d'handicap

## LE ROLE DE L'ANIMATEUR : UNE EQUIPE

L'équipe a des interactions avec différents acteurs, et en tout premier lieu avec l'Enfant. Elle est garant de sa sécurité physique et affective. Elle se doit donc d'être pour lui, un repère stable.

L'équipe est le garant du cadre dans lequel l'Enfant évolue.

Pour cela, elle doit permettre et favoriser l'expression de l'Enfant, mais aussi aller au-devant de lui.

Elle doit être juste et équitable.

L'équipe accompagne l'Enfant dans la construction de sa personnalité. Pour cela, elle doit donner à l'Enfant les moyens de faire par lui-même, de découvrir.

Au quotidien dans les différents lieux d'accueil périscolaire, le personnel est réparti en fonction des effectifs.

L'équipe est à même de prendre des initiatives, d'exprimer son désaccord ou ses questionnements. Elle prend soin de les exprimer au bon endroit et à un moment approprié, en tenant compte de la présence ou non d'autres personnes

Elle recherche en cas de besoin une solution individuelle ou collective au problème rencontré afin de pouvoir adopter une réponse applicable par l'ensemble des membres de l'équipe

En cas de besoin, elle peut et doit se rapprocher de la coordinatrice périscolaire de la commune.

Animer c'est donner vie. Pour cela, le rôle de l'équipe peut se résumer en trois points :

**Accompagner** : l'adulte ne doit pas faire à la place de l'enfant mais avec lui, pour le guider dans son acquisition d'autonomie et dans sa découverte du milieu. Il est présent pour aider l'enfant lorsqu'il ne sait pas faire quelque chose. Il doit être aux côtés de l'enfant pour lui expliquer et lui montrer comment faire, si cela est nécessaire.

**Soutenir** : l'adulte a un rôle de soutien pour éviter que l'enfant ne baisse les bras. Il est là, tout comme les autres membres de l'équipe, pour garantir la sécurité physique, psychologique et affective de l'enfant. Il doit être à l'écoute de l'enfant.

**Emmener** : l'adulte doit donner une dynamique au groupe pour créer une ambiance et lui insuffler un rythme à travers la proposition et la création d'animations. Cela signifie également qu'il doit être en mesure de s'auto évaluer mais aussi évaluer son travail afin de se remettre en question si nécessaire.



## L'INDISPENSABLE

Présence rassurante et attentive  
Langage et attitude adaptés  
Accompagner vers le vivre ensemble  
Etre en lien avec les familles et écoles  
Une connaissance des rythmes et besoins de l'enfant  
Proposer des activités variées, ludiques et adaptées  
Connaissance des consignes de sécurité  
Garantir la sécurité physique, morale et affective.  
Favoriser l'autonomie de l'enfant  
Savoir relayer, interpellier, alerter, aider ses collègues  
Assurer une discrétion professionnelle  
Favoriser l'écoute active  
Informé et s'informer  
Prendre des initiatives  
Faire preuve d'adaptabilité  
Savoir communiquer  
Etre attentif (PAI, comportements difficiles)  
Savoir accueillir les enfants, familles et partenaires



## LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Le partenariat est la démarche volontairement coopérative dans laquelle s'engagerait telle personne ou groupe amenés à travailler ensemble.

Le partenariat ne se décrète pas, il se vit, il se construit dans la durée. Il prend appui sur le projet, permettant de passer d'une logique d'intérêts particularistes, à une logique de solidarité.

Que sous-entend le partenariat ?

- |                            |           |                          |          |
|----------------------------|-----------|--------------------------|----------|
| -implication               | -relais   | -écoute                  | -accueil |
| -concertation              | -échanges | -conseils                | -lien    |
| -démarches administratives |           | -projets communs         |          |
| -aide logistique           |           | -mutualisation de moyens |          |
| -soutien financier         |           | -relation de confiance   |          |
| -complémentarité           |           | -continuité              |          |
| -regard extérieur          |           | -idées nouvelles         |          |

Mais surtout un partage de valeurs et d'objectifs

## Nos partenaires

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Le département

Parents d'élèves

Foyer Clariana

Caisse d'Allocations familiales

Education Nationale

Associations locales

RAM-Multi accueil-  
ALSH

SIGIS

Equipes techniques municipales

Protection Maternelle Infantile

Mutualité Sociale

Equipe municipale

Familles

Communauté de communes entre Bievre et Rhone



## LE TEMPS DES REPAS COLLECTIFS



Le temps de repas durant la journée scolaire de l'enfant est une pause entre deux temps d'activités. Pour cela, il doit être un moment de détente, de partage, de plaisir et de retrouvailles avec les « copains ».

Les temps de repas ou goûter, doivent favoriser la découverte et/ou l'apprentissage d'une certaine autonomie pour l'enfant, et permettre les échanges entre enfants mais aussi enfant-adultes.

Les adultes suscitent l'échange et la découverte à travers les discussions (avis, expériences, actualité, questionnement...), l'entraide (adulte-enfant, enfant-adulte, enfant-enfant) la découverte de nouveaux aliments ou de nouvelles recettes.

Leur rôle est également de favoriser les discussions à un niveau sonore acceptable pour l'ensemble : je ne parle pas en même temps que mon copain, je ne lui coupe pas la parole, je l'écoute... Ils veillent au bon déroulement du repas : propreté de la table, respect de chacun pour le service, absence de conflit majeur...

Ils aident les enfants à apprécier ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire en rapport à leurs capacités (âge, physique, quantité, risque...).

Avant de rentrer dans le réfectoire, un passage aux toilettes et au lavage de mains s'impose

Lorsque tout le monde est installé dans un calme relatif, le repas peut débuter.

Un retour au calme est instauré après à la fin du repas. Ce retour au calme concerne l'ensemble des personnes présentes dans la salle de restauration. (Gestion libre de l'animateur)

Les chefs de table désignés ou de préférence volontaires servent les camarades, débarrassent leurs tables et jettent les déchets à la poubelle tout en évitant le gaspillage et en pensant au tri des déchets. Nouveauté, cette année, des plats seront posés sur les tables afin que les enfants se servent eux même

Occasionnellement est organisé un pique-nique au sein de l'école. Afin que ce moment se déroule dans une ambiance agréable pour tous il est recommandé de demander aux enfants de s'installer par petit groupe et de désigner un chef de table. Celui-ci aura pour responsabilité de distribuer les pique-niques et d'apporter l'eau. Les petits seront aidés par des adultes.

## LA COMMUNICATION

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » F. DOLTO

Dans cette partie nous aborderons les différents moyens mis en place dans les deux formes de communication que sont la communication interne et la communication externe.

La communication interne est l'ensemble des principes et pratiques qui permettent les échanges de messages, d'idées et de valeurs entre les agents du service scolaire. Elle regroupe l'ensemble des actions de communication mis en œuvre au sein du service périscolaire de la commune de Saint Clair du Rhône.

La communication externe regroupe l'ensemble des formes et processus de communication du service périscolaire envers le monde extérieur.

### *Communication interne*

Moyens	Objectifs
Messages électroniques	-Faciliter le partage d'expériences
Appels téléphoniques	-Produire et distribuer une
Envoi de SMS	information
Réunion du service Enfance	-Conseiller
Jeunesse les mardis	-Planifier
Echanges sur temps informels	-Coordonner
Rédaction note de service	-Adapter et réagir
	-Réajuster
	-Encourager
	-Faire un point et anticiper

## Communication externe

Moyens	Objectifs
Distribution de plaquettes d'information	-communiquer sur les actions des accueils
Envoi de mails	-conquérir ou fidéliser des familles
Envoi gazette périscolaire par mail	-prévenir des modifications, des problèmes rencontrés
Rencontre	-s'ouvrir vers l'extérieur
Site de la commune	-échanger entre partenaires
Tableau d'affichage municipal	-informer les familles sur ce que font leurs enfants en accueil
Tableau d'affichage sur chaque site	-faire connaître les accueils
Réception des familles	-donner une plus-value
Appels téléphoniques	-garder un lien avec les familles.
Logiciel AIGA	
Presse locale	

## L'EVALUATION

Evaluer c'est porter un jugement pour pouvoir mieux agir et donc vérifier l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés.  
Pour ce faire, nous utiliserons des critères, des indicateurs et des outils.



## Rappel des objectifs :

-Offrir à tous les enfants scolarisés l'accès à des activités de qualité

Critères	Indicateurs	Outils
Fréquentation	Hausse des Effectifs	Feuilles de présence
Comparaison des effectifs école et accueils	Rapprochement des effectifs	Feuilles de présence et liste des écoles
Qualité des activités	Activités appréciées par les enfants	Bilan et enquête auprès des enfants

-Permettre à tous d'être accueillis dans un lieu rassurant, agréable et propice à des activités éducatives

Critères	Indicateurs	Outils
Sécurité affective et morale	Sensation de bien-être des enfants	Enquêtes auprès des familles Bilans des enfants
Sécurité physique	Nombre d'accidents ou incidents	Permis de bonne conduite Suivi du cahier
Aménagement des lieux	Adaptabilité des locaux, mobilier et matériel	d'infirmierie Retour des équipes sur temps de réunion

-Proposer un panel d'activités riche et varié à tous

Critères	Indicateurs	Outils
Diversité des activités	Activités proposées Pratique variée Sentiment de découverte d'activités	Programme d'activités Bilan des enfants et familles

-Prendre en considération le bien-être des enfants dans la mise en œuvre de nos activités

Critères	Indicateurs	Outils
Programmation des activités Epanouissement des enfants	Réponses aux besoins, envies et attentes des enfants Assiduité des enfants Plaisir ressenti	Bilan des enfants Fiches de présence Bilans

-Rendre l'enfant acteur de la vie des accueils périscolaires

Critères	Indicateurs	Outils
Participation des enfants dans la vie des accueils périscolaires	Responsabilisation Implication dans programmation	Règles de vie Chef de table Choix d'activités Bilan et enquêtes Déroulement des temps libres

-Etre à l'écoute et réceptif quant aux attentes des enfants

Critères	Indicateurs	Outils
Prise en compte des attentes des enfants dans choix d'activités	Satisfaction des enfants	Bilans et enquêtes
Installation de temps d'échanges	Temps de parole formels ou informels	Nombre de débats Retour des enfants

-Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire

Critères	Indicateurs	Outils
Sensibilisation	Nombre d'ateliers de sensibilisation	Programme d'activités
Mise en pratique	Gaspillage alimentaire Recyclage	Seau de déchets Pesée des déchets alimentaires
Implication	Demande des quantités par les enfants	Collecte Nombre de feuilles Nombre d'enfants

-Informer les enfants sur l'équilibre alimentaire

Critères	Indicateurs	Outils
Sensibilisation active	Affichage	Nombre d'affiches créées
Répercussion	Participation Facilité à manger de tout Sensibilité à l'équilibre alimentaire	Fiche de présence Retour des familles

-Réduire l'impact environnemental

Critères	Indicateurs	Outils
Sensibilisation active	Baisse des consommations énergétiques  Baisse consommation consommables	Facture  Nombre de commande

-Accompagner nos enfants et jeunes à devenir des adultes responsables

Critères	Indicateurs	Outils
Prise de responsabilité dans vie de la structure Le Vivre ensemble	Chef de table Rangement Règles de vie Manquement au règlement intérieur	Retour du personnel  Permis de bonne conduite Nombre d'incidents

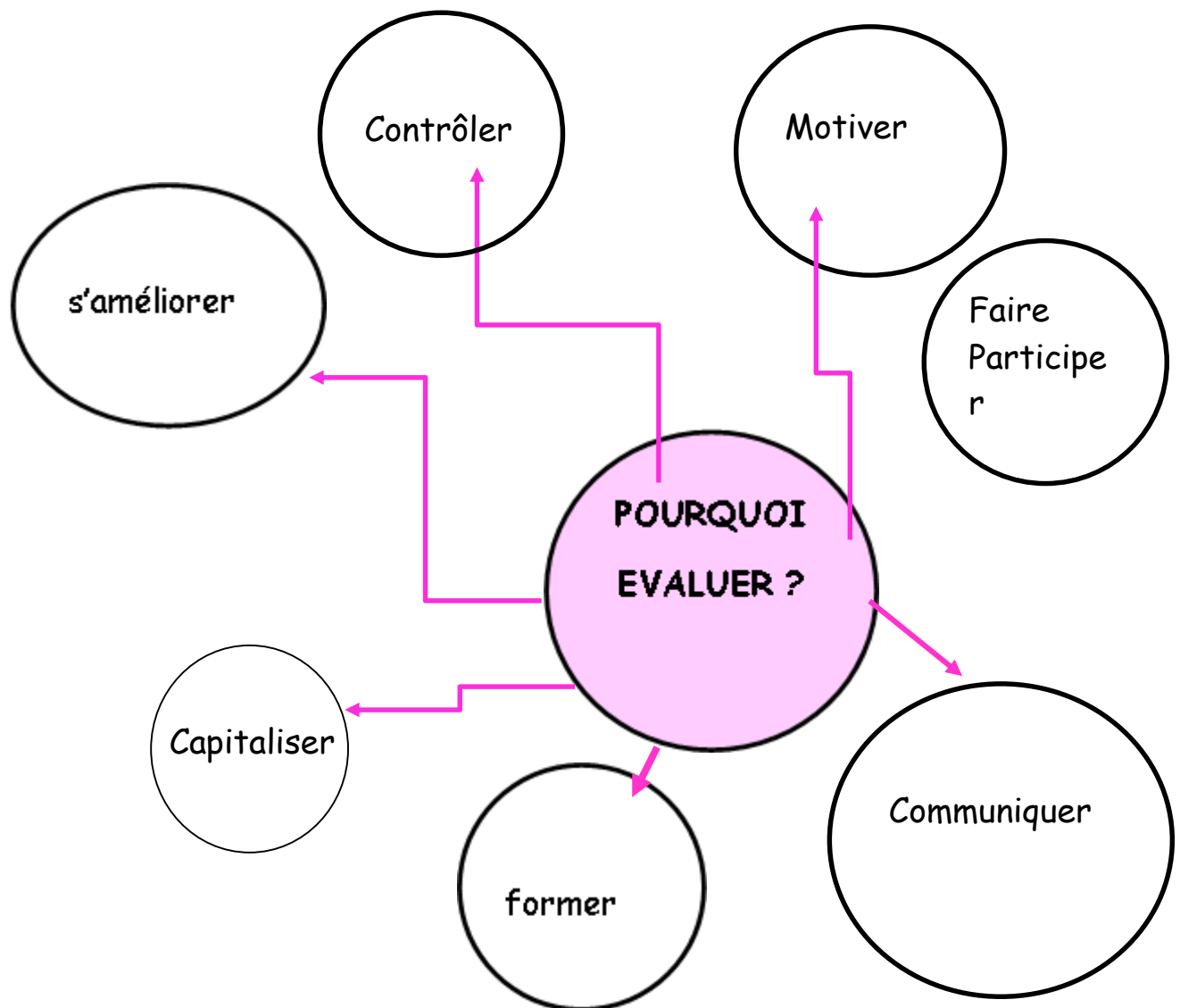
-Favoriser l'intégration de l'enfant en l'accompagnant dans sa construction tout en lui laissant une certaine autonomie et en lui permettant de développer un esprit critique.

Critères	Indicateurs	Outils
Epanouissement  Le Laisser Faire  Expression des enfants	Le Bien Etre  Temps libre  Gazette Débats	Enquêtes et bilans des enfants Déroulement des temps libres Nombre d'enfants participant

-Valoriser la mixité sociale dans sa globalité.

Critères	Indicateurs	Outils
Partenariat	Echanges et rencontres avec l'extérieur Actions communes	Nombre de rencontres Nombre d'actions
Satisfaction des enfants à découvrir autrui	Plaisir à rencontrer et partager	Enquêtes et bilans des enfants
Motivation des enfants	Curiosité et envies de découvrir	Nombre de d'actions communes menées suite à la demande des enfants

*Mais à quoi ça sert d'évaluer ?*



L'évaluation devra se faire en concertation avec les familles, l'équipe d'animation et les enfants ; premières personnes concernées par ce projet. Celle-ci doit être un travail d'équipe qui sous-entend complémentarité et concertation afin d'atteindre les objectifs fixés.

Cette évaluation se fera régulièrement avec les équipes professionnelles afin de faire le point sur l'avancée du projet mais aussi quelques réajustements si nécessaires.

Chaque fin de période, un bilan sera réalisé avec les enfants et il sera transmis aux familles par mail.

En fin d'année scolaire, une enquête sera transmise aux familles afin de tenir compte de leurs remarques dans le projet de l'année à venir.

Ce projet n'est donc pas figé et chacun peut y apporter ses idées

## CONCLUSION

Ce projet concerne tous les accueils périscolaires de la commune de Saint Clair du Rhône

Il paraissait nécessaire que ce projet concerne tous les accueils pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce sont les mêmes enfants et le même personnel sur ces accueils.

Ensuite, il est primordial que ces accueils aient les mêmes objectifs pédagogiques et ce pour une complémentarité et une visée éducative identique.

Enfin, ce projet s'appuie sur les valeurs de notre pays : liberté, égalité et fraternité que nous retrouvons dans les écoles et donc dans les sites d'accueil périscolaire de la commune.